

Zakaria KADIRI  
[zakariaa.kadiri@gmail.com](mailto:zakariaa.kadiri@gmail.com)  
Poste  
Université Hassan II de Casablanca / Maroc  
**Journées scientifiques de l'agroécologie 2024**  
Atelier n°4, Session n 2b

**Titre : L'agroécologie, un mode de production à la marge des politiques publiques au Maroc**

Résumé :

L'état actuel des politiques publiques dans plusieurs pays du Sud est à obédience résolument libérale et les orientations générales des stratégies agricoles ne sont pas toujours en harmonie avec ces initiatives avant-gardistes, si on exclut la place qui y a été réservée à l'agriculture biologique. Les stratégies agricoles sont plutôt orientées vers le développement d'une agriculture intensive, qualifiée de performante et à forte valeur ajoutée impliquant d'importants investissements. C'est le cas au Maroc du Plan Maroc Vert (2018-2020) et Génération Green (2020-2030), stratégies récentes qui structurent le secteur agricole.

Cette communication questionne le rôle des politiques publiques à impulser, ou pas, l'agroécologie au Maroc. Il se base sur une analyse des dispositifs d'appui et de subventions agricoles et sur une vingtaine d'entretiens avec des agriculteurs et des cadres du ministère de l'agriculture.

Nos résultats montrent que le discours sur l'agroécologie surgit dans un contexte de changement climatique et de sécheresse sévère, notamment par les hauts fonctionnaires des ministères en mettant en avant la volonté ou les projets publics sur les cultures résilientes au changement climatique ou encore la résilience à la rareté de l'eau. Ce discours est également mobilisé lorsqu'il s'agit de programmes co-initiés avec des organisations internationales (bailleurs de fonds, Fonds vert pour le climat, universités et centres de recherche, etc.). Le terme agroécologie est également utilisé pour caractériser une différenciation territoriale (zones agroécologiques) : des zones plus ou moins homogènes en termes de climat, de géographie et de potentiel agricole.

Nous montrerons comment l'État a mis en place un contrat-programme le liant à l'interprofession autour de la production biologique. Ce contrat prévoit un système d'appui et des subventions spécifiques, ainsi qu'un processus de certification "biologique". En revanche, l'agroécologie repose sur des initiatives individuelles et la mobilisation d'associations de producteurs, et répond à la demande des consommateurs de plus en plus sensibles au "manger propre".

Enfin, nous montrerons comment l'agroécologie se trouve entre « l'inaction » de l'État et un modèle porté par des néoruraux fortement impliqués dans les associations. Pourtant, des pratiques agroécologiques existent en dehors de ces deux modèles. Elles sont portées par un modèle d'agriculture familiale, souvent associée à une agriculture traditionnelle. Ces pratiques concernent par exemples la diversification et la rotation des cultures, l'usage du jus de fumier.